

Motion (1368)

concernant la création d'un Office pénitentiaire

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:*

- la création d'un Office pénitentiaire pour le début de l'an prochain ;*
- l'entrée en vigueur du nouveau code pénal ;*
- les nouvelles possibilités de peines alternatives ;*
- la recrudescence de la délinquance juvénile;*
- le rattachement de la prison de Champ-Dollon à cet office ;*
- le rattachement de la Fondation Feux-Verts à cet office ;*
- le rapport intermédiaire de la commission d'experts instituée par la
résolution 413,*

invite le Conseil d'Etat

à examiner la création d'un observatoire concordataire sur la délinquance.